

Thème

L'agriculture est le cinquième employeur d'hommes et le septième employeur de femmes (3 % de la population active féminine) de l'Union européenne. En France, 25 % des chefs d'exploitation et d'entreprise agricoles sont des femmes ; elles représentent également 40 % des effectifs salariés agricoles.

Mais au-delà des ces constats, ces chiffres ne donnent pas de réponse à de nombreuses questions portant sur l'influence actuelle du sexe sur le travail ou d'une manière plus générale, du "genre" dès lors que l'on s'intéresse aux statuts, aux rôles sociaux, aux relations humaines, ...

La division sexuée du travail a toujours existé et l'agriculture n'y a pas échappé. Omniprésentes, les femmes ont assuré et assurent encore souvent "l'envers du progrès technologique" en réalisant les tâches annexes aux tâches centrales valorisantes..

Les données disponibles sur l'expression des risques professionnels au travers de données statistiques confirment cette réalité. Et des événements "physiologiques" comme la maternité complexifient aussi les rapports des femmes avec le travail agricole.

Mais sur ce fond "d'invisibilité" dans le travail, les femmes de l'agriculture réagissent. Véritables "agents secrets" d'une dynamique rurale, elles acquièrent un véritable statut professionnel, définitivement différent de la simple gestion domestique d'un outil de travail.

Modalité de règlement d'inscription : règlement par chèque à l'ordre de l'INMA ou par virement.

Formation accréditante au titre du dispositif de FMC (8 crédits).

En cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours francs avant la manifestation, l'INMA facturera le tiers du coût de l'inscription et le montant total du ou des repas réservés.

Femme et travail en agriculture

Lieu

Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 TOURS

Le centre de Congrès Vinci est situé au cœur de la ville, face à la gare de Tours et à proximité de nombreux hôtels.

Date et horaires

Vendredi 14 septembre 2012 de 9 h 30 à 16 h 45
Remise des badges et des dossiers à l'accueil à partir de 8 h 45.

Les horaires de début et de fin sont adaptés aux principaux TGV circulant entre Tours et Paris.

Organisation

Institut National de Médecine Agricole
14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS
Tél : 02 47 66 61 07
Fax : 02 47 66 08 28
Email : corinne.levy@inma.fr
Site : www.inma.fr
Code Siret : 301 626 966 00016
Code NAF : 7220 Z

Hébergement à Tours

Pour organiser votre hébergement, vous pouvez vous adresser à l'Office du Tourisme de Tours (www.ligeris.com - 02 47 70 37 37) auprès de qui vous recevrez le meilleur accueil.



www.inma.fr

**Institut National
de Médecine Agricole**

SYMPOSIUM

Vendredi 14 septembre 2012



Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 Tours

Femme et travail en agriculture



Vendredi 14 septembre 2012 - Matin

- 9 h 30 **Accueil - Introduction**
Professeur Patrick CHOUTET, Président de l'INMA
- 9 h 40 **Hommes ou femmes au travail, quelles différences ?**
Madame Virginie SADOCK, Psychologue du travail, Paris
- 10 h 05 **Inégalités de genre et maladies causées par le travail. Une vision européenne**
Monsieur Laurent VOGEL, Directeur du Département "Conditions de travail, Santé et Sécurité," European Trade Union Institute (ETUI), Bruxelles
- 10 h 30 *Discussion - Echanges*
- 10 h 45 *Pause*
- 11 h 05 **Les femmes dans l'Agriculture, qui sont-elles ? L'apport des données de la Mutualité Sociale Agricole**
Monsieur Alain PELC, Direction des Etudes et Répertoires Statistiques, Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, Bagnolet
- 11 h 25 **Les risques professionnels des travailleuses agricoles**
Monsieur Jean-Paul LARRAT, Echelon National de Santé-Sécurité au Travail, Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, Bagnolet
- 11 h 45 **La législation pour les femmes au travail. Existe-t-il des spécificités agricoles ? Focus sur la maternité**
Madame Hanane MOUFTADI, Echelon National de Santé-Sécurité au Travail, Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, Bagnolet
Docteur Jean-Louis DEUTSCHER, Echelon National du Contrôle Médical, Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, Bagnolet
- 12 h 15 *Discussion - Echanges*
- 12 h 30 *Déjeuner*

Vendredi 14 septembre 2012 - Après-midi

- 14 h 00 **Travail et grossesse. Points d'actualités sur les principaux risques professionnels**
Docteur Dominique LAFON, Pilote de la thématique "Reproduction et travail", Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), Paris
- 14 h 20 **Enjeux d'organisation et des conditions de travail des femmes en agriculture**
Madame Florence CHAPPERT, Responsable Projet "Genre, Santé et Conditions de travail", Agence Nationale d'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), Lyon
- 14 h 40 *Discussion - Echanges*
- 14 h 55 **Table ronde : Les femmes, agents secrets d'une dynamique du travail**
animée par **Monsieur Antoine CARRET**, Ingénieur régional Rhône-Alpes, Tête de Réseau pour l'Appui Méthodologique aux Entreprises (TRAME), Lyon
- **Intervention et participation de Madame Florence BRAS**, Chargée de mission "Egalité", Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant (VIVEA), Paris sur **"l'accès des femmes de l'Agriculture à la formation professionnelle"**
 - **Interventions et témoignages d'agricultrices** sur différents thèmes (stress au travail, organisation du travail, relations humaines, prévention, ...)
 - **Echanges avec la salle**
- 16 h 30 **Conclusion**
Madame Claudine FAURE, Administratrice, Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, Bagnolet
- 16 h 45 **Fin**



Symposium de l'INMA

Femme et travail En agriculture

Formulaire d'inscription
à retourner avec le règlement à :
INMA - 14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Mme ☐ M. ☐ Dr ☐

Nom

Prénom

Fonction

Établissement

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

E-mail

Participera au Symposium de l'INMA du 14 septembre 2012 "Femme et travail en agriculture" et règle ⁽¹⁾, la somme de :

☐ 135 €, inscription et remise des actes €

☐ 24 €, déjeuner du 14 septembre ⁽²⁾ €

Total à régler à l'inscription : €
☐ Souhaite un coupon de réduction SNCF "Congressiste"

Date et signature :

(1) Voir conditions au dos

(2) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception des dossiers